

Communiqué de presse

Paris, 14 novembre 2023

Louis-Paul Laclaire nommé Directeur Général Adjoint d'Ecomaison

Louis-Paul Laclaire vient d'être nommé par la Présidence d'Ecomaison au poste de Directeur Général Adjoint pour accompagner la transformation d'Ecomaison qui intervient désormais sur 4 filières à Responsabilité Elargie du Producteur : ameublement, bâtiment, bricolage-jardin, jouet.



Louis-Paul Laclaire a pour feuille de route la transformation du schéma opérationnel d'Ecomaison pour toutes les filières que l'éco-organisme prend en charge : ameublement, literie, textiles de décoration, bâtiment, bricolage, jardin, jouet. Pour toutes les filières, il a pour missions de consolider leur trajectoire financière, de développer et d'optimiser la collecte sur l'ensemble du territoire national avec à fin 2024 plus de 12 000 points de collecte, d'assurer les performances de réemploi et de recyclage et de favoriser l'innovation en amont et en aval de la chaîne de valeur.

Face à nos enjeux de transformation de notre modèle de collecte et de traitement des produits et matériaux que nous prenons en charge, mon objectif est de simplifier l'ensemble de notre schéma opérationnel. Cette simplification passe par une optimisation de nos outils et services digitaux et une coordination plus fine sur le terrain de nos opérations, au bénéfice de nos adhérents, de nos partenaires de collecte, du réemploi et du recyclage.

Notre ambition, atteindre ensemble le zéro déchet.

Louis-Paul Laclaire, Directeur Général Adjoint d'Ecomaison

Un parcours tourné vers la gestion des déchets et le recyclage

Diplômé en 2009 de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris, Louis-Paul Laclaire, 37 ans, a suivi des études en génie urbain et s'est spécialisé dans la gestion des déchets.

Louis-Paul Laclaire a démarré sa carrière au sein du bureau d'études Inddigo - spécialisé en déchets et écologie industrielle – avec pour missions l'optimisation de la gestion des déchets, l'accompagnement des collectivités locales dans les processus d'achat ou de transformation du financement du service public de gestion des déchets.

Il rejoint en 2015 Eco-mobilier (devenu Ecomaison) aux Achats pour piloter les appels d'offres, la signature des contrats et le déploiement du schéma opérationnel. En 2017, il entre au Comité de Direction et crée la Direction des Achats, étendue en 2020 aux Opérations – Direction des Achats et des Opérations - pour coordonner l'ensemble du schéma opérationnel, de la prise en charge sur les points de collecte à leur traitement. En octobre 2023, il est nommé Directeur Général Adjoint d'Ecomaison.

A propos

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'État pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

Historiquement créé en 2011 – alors sous le nom d'Eco-mobilier - par 24 distributeurs et fabricants français de mobilier, Ecomaison est désormais composé de 68 actionnaires issus des secteurs de l'ameublement, de la literie, du bâtiment, du bricolage, du jardin et du jouet. A sa création, 55% des meubles étaient enfouis. En 2022, 97% des meubles ont bénéficié d'une solution de réemploi ou de recyclage. Les progrès accomplis font du secteur de l'ameublement une filière efficiente, référente pour la mise en œuvre de nouvelles filières de recyclage.

Ecomaison est l'éco-organisme de la maison : ecomaison.com